

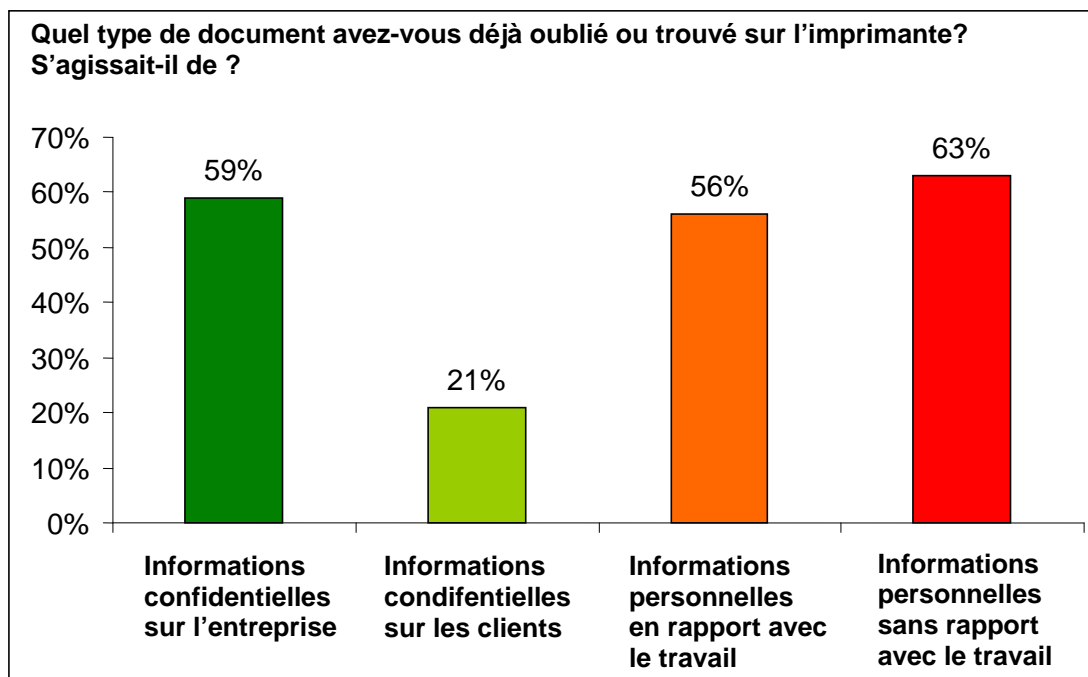
Oublier un document confidentiel sur l'imprimante peut coûter jusqu'à 100 000 Euros à une entreprise française!

C'est en effet ce que révèle l'enquête menée par TNS Sofres en septembre dernier pour Lexmark, le fournisseur de solutions d'impression. Les salariés français mettent régulièrement en danger leur carrière, leur réputation et même leur entreprise en oubliant sur l'imprimante réseau toutes sortes de documents confidentiels, allant des CV des salariés aux informations confidentielles sur les clients.

Selon l'enquête réalisée par TNS Sofres et Lexmark, plus de la moitié (59%) des salariés français admettent qu'il leur est arrivé, au moins une fois, d'oublier ou de trouver un document sur une imprimante réseau. De plus, 68% sont préoccupés par la sécurité des documents confidentiels qu'ils impriment.

Plus de 8 salariés sur 10 (82%) affirment que leur image personnelle et leur réputation peuvent souffrir de l'oubli de documents sur l'imprimante et 20% d'entre eux avouent que cette imprudence peut leur coûter leur emploi.

Les documents jugés sensibles les plus fréquemment trouvés sur une imprimante sont des informations personnelles sans rapport avec le travail. En effet, selon 63% des personnes interrogées, il s'agit le plus souvent d'informations personnelles sur les salariés, contre 59% déclarant qu'il s'agit d'informations relatives à l'entreprise, et 21% d'informations confidentielles sur les clients.



Un impact financier considérable pour l'entreprise ...

Oublier des documents confidentiels sur une imprimante peut coûter très cher à l'entreprise. Plus d'un quart des personnes interrogées (26%) évaluent ce coût à 100 000 euros, voire plus. À l'échelle d'une petite entreprise, l'impact de ces documents laissés sur l'imprimante peut être destructeur. En effet, près d'un cinquième (19%) des salariés d'entreprises européennes de moins de 50 personnes estiment le risque à plus de 100 000 euros.

En France, c'est dans le secteur informatique que l'image de marque ou la réputation des entreprises est la plus exposée aux dommages causés par l'oubli de documents confidentiels sur l'imprimante. En effet, ils sont plus de la moitié (57%) à penser que cela représente un risque pour l'entreprise contre seulement 21% des salariés du secteur de la grande distribution. Par contre, ces derniers sont les employés les plus préoccupés par le fait qu'un document oublié sur l'imprimante puisse leur coûter leur emploi : 34% citent la perte d'emploi comme risque potentiel. Dans les secteurs des services financiers, de l'immobilier et du droit, 44 % des personnes interrogées estiment que c'est la satisfaction des clients qui risque d'en souffrir le plus.

Mais des solutions sont déjà disponibles sur le marché ...

Les résultats de cette étude mettent également en évidence un manque flagrant d'information et de procédures de confidentialité dans l'entreprise. En effet, ils sont 68% à déclarer ne pas avoir connaissance des mesures de prévention pour éviter ce genre de risque. En revanche, plus d'un tiers (38%) des personnes interrogées sont prêtes à participer à la mise en place de procédures pour éviter de laisser traîner des documents confidentiels sur l'imprimante, et 80 % se déclarent prêtes à les respecter.

Lexmark s'attache particulièrement à sensibiliser les entreprises aux problématiques liées à la sécurité des documents confidentiels. Le fournisseur de solutions d'impression souhaite ainsi les accompagner dans la mise en place d'une stratégie performante pour sécuriser l'impression de documents confidentiels en développant des solutions simples. Par exemple, la fonction d'impression confidentielle de Lexmark, qui exige la saisie d'un numéro d'identification personnel (PIN) pour retirer un document d'une imprimante, peut renforcer considérablement la sécurité de ces documents.

Selon Renaud Deschamps, Directeur Général de Lexmark France, « *Il est vital pour les entreprises de prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité de certains documents. Quelle que soit la taille de l'entreprise, il nous faut informer des risques liés à une mauvaise gestion des documents imprimés pour qu'il y ait une réelle prise de conscience. Aujourd'hui, Lexmark apporte des réponses simples et concrètes aux problèmes de sécurité. D'ailleurs dans nos nouveaux bureaux à Suresnes, nous avons mis en place un système de gestion sécurisé des impressions, où chaque salarié confirme l'impression de ses documents directement sur l'imprimante à l'aide de son badge personnel, évitant ainsi que des documents sensibles ne traînent sur l'imprimante.* »

Méthodologie

Enquête réalisée par TNS Sofres en septembre 2006

Nombre de personnes interrogées : 2500 salariés en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie.

Méthode utilisée pour les entretiens : Internet

À propos de Lexmark

Lexmark conçoit, fabrique et commercialise des solutions et des produits d'impression — imprimantes, multifonctions laser ou jet d'encre ainsi que leurs consommables et services associés — destinés aux entreprises et aux particuliers dans 150 pays. Fondée en 1991,

*LEXMARK International Inc. a réalisé un chiffre d'affaires de 5,1 milliards de dollars en 2006.
Pour toute information complémentaire, consulter le site www.lexmark.fr.*

*Lexmark et le losange Lexmark sont des marques de Lexmark International, Inc., déposées
aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.*

Contact presse Lewis PR

Lucie Robet
Tél. : 01 55 31 98 08
lucier@lewispr.com

Contact presse Lexmark

Séverine Roussel
Tél. : 01 58 13 63 42
severine.roussel@lexmark.fr